

Reçu le

13 NOV. 2012

RECOMMANDEE AVEC A.R.

N/REF : 12 XFR 032 6504 CE 06-SC-BB

DEPT : Direction Internationale Sinistres

Division Risques de fréquences IARD et Marchés spécialisés

Pôle construction

Affaire suivie par Brigitte BALAZARD

Tel : 01 56 92 80 48

Fax : 01 56 92 82.50

N° de contrat : 15015352120

Assuré : MARIVAUX GRAND PARC

Sinistré : INFIL PARKING 5 ET 6

Date du sinistre : 19/09/12

NEXITY

52 AVE JULIEN

63038 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Paris, le 12 novembre 2012

VREF/ DO 51/240

Messieurs,

Nous revenons vers vous pour l'affaire citée en marge et vous prions de trouver, sous ce pli, le rapport établi par l'expert.

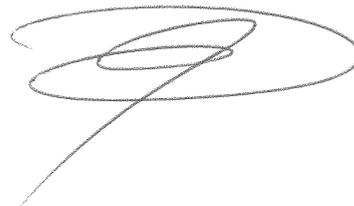
Les dommages examinés consistent en : Infiltration à travers dalle haute parking sous sol bâtiment A face aux garages 5 et 6.

Ils n'entraînent ni une atteinte à la solidité de l'ouvrage ni une impropiété à sa destination. Dès lors, la responsabilité des constructeurs n'est pas engagée au sens des articles 1792 et suivants du Code Civil. Nous ne pouvons donc pas intervenir au titre des garanties du contrat DOMMAGES OUVRAGE pour ce désordre.

Nous procédons, par conséquent, au classement de ce dossier.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Brigitte BALAZARD



Reçu le
13 NOV. 2012

RECOMMANDE AVEC AR

N/REF : 12 XFR 032 6504 CE 06-SC-BB

DEPT : Direction Internationale Sinistres
Division Risques de fréquences IARD et Marchés spécialisés
Pôle construction

Affaire suivie par Brigitte BALAZARD

Tel : 01 56 92 80 48

Fax : 01 56 92 82.50

N° de contrat : 15015352120

Assuré : MARIVAUX GRAND PARC

Sinistré : INFIL PARKING 5 ET 6

Date du sinistre : 19/09/12

NEXITY
52 AVE JULIEN
63038 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Paris, le 12 novembre 2012

VREF/ DO 51/240

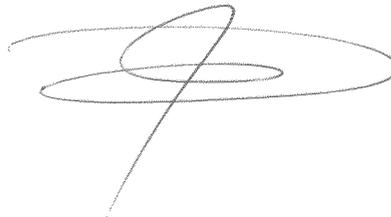
Messieurs,

Nous revenons vers vous au sujet de l'affaire citée en marge, et vous prions de trouver ci-joint une copie du rapport de notre expert.

Nous vous ferons connaître notre position par courrier séparé.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Brigitte BALAZARD
Direction Sinistres



Réf. expert : **251 5535 MBO 63 C**
 (à rappeler dans toute correspondance)

Client : Axa Corporate Solutions SA
 Réf. dossier : 12XFR0326504CE06SCBB

Expertise « Dommages – Ouvrage »

Rapport préliminaire du 9 novembre 2012

Assurance « Dommages – Ouvrage »		Bénéficiaire et souscripteur du contrat	
Assureur	Axa Corporate Solutions SA	Assuré	Lamy Nexity
N° de police	15015352120		
Intermédiaire	Malmasson Courtage SAS	Souscripteur	Vinci Immobilier Promotion

Opération de construction		Dates essentielles	
Type	résidence	D.O.C.	01/04/2006 (vérifiée)
Coût total	13 145 000,00 € TTC (prévisionnel)	Début travaux	01/04/2006
Adresse	Marivaux Grand Parc 18 rue des Neuf Soleils 19-19b, 21, 23, 23b rue Marivaux 63000 Clermont Ferrand	Réception de l'ouvrage	27/02/2009 (expresse) prononcée avec réserves sans relation avec le(s) dommage(s) déclaré(s) (P.V. obtenu par l'expert)
Présence d'un contrôle technique ?	OUI	Survenance	2012
		Déclaration	18/09/2012 (en quatrième année)

Dommages déclarés par l'assuré
Infiltration au plafond des garages 5 et 6

Intervenant concerné	Informations complémentaires
Entreprise ADAM 27, rue Newton 63100 Clermont Ferrand Situation : en liquidation judiciaire	Entrepreneur
	Marché étanchéité Type contrat de louage d'ouvrage (obtenu par l'expert) Assureur Groupama Rhône-Alpes-Auvergne N° contrat 351363640003

Réunion sur place du 8 novembre 2012	Convoqué	Présent
M. Tixier, Lamy Nexity, Syndic de copropriété	X	X
Groupama Rhône-Alpes-Auvergne	Informé	
M. Bersano, cabinet Saretec, expert		X



Opérations d'expertise

Description de l'ouvrage

La résidence Marivaux Grand Parc est un ensemble immobilier de 6 bâtiments en R + 3 et sous-sols enterrés composée de 124 logements.



La construction fait appel à des techniques courantes du bâtiment. Les fondations sont adaptées au site en fonction des études de sol réalisées avant construction.

Les murs extérieurs sont en béton banché ainsi que les planchers intermédiaires entre niveaux.

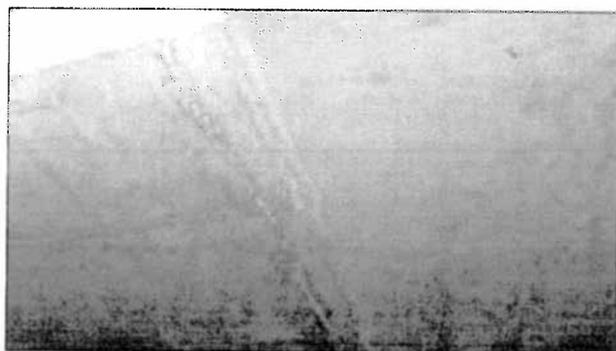
La couverture est une toiture terrasse étanchée.

Domage

Infiltration à travers dalle haute parking sous-sol bâtiment A face aux garages 5 et 6

▲ Description

En sous-sol du bâtiment A, face aux garages 5 et 6, situés près de la porte d'entrée et de sortie du parking souterrain (croquis n°1), efflorescences blanchâtres en sous-face de dalles séparatives sous-sol/rez-de-chaussée.



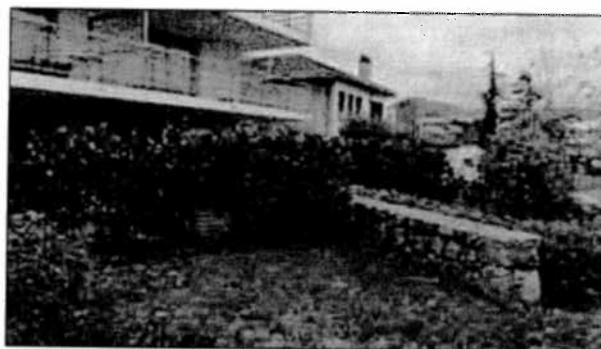


Les efflorescences correspondent à des traces d'infiltration d'eau.

Ces coulures, en parties communes, en zone de circulation automobile, sont sans conséquence sur l'utilisation des locaux.

▲ Analyse Technique

A l'intérieur, la zone de dalle présentant les efflorescences blanchâtres est recouverte d'un espace paysager avec murets et plantations.



Végétation, murets et plantations sont posés sur une étanchéité multicouche.



Une fuite en partie courante d'étanchéité provoquerait très probablement un écoulement d'eau permanent.

Le caractère épisodique des fuites oriente plus la recherche de l'origine de ces dernières vers un incident ponctuel, tel que débordement par relevé ou joint de dilatation.



Remarque importante

Le présent rapport ne préjuge en rien de la garantie du contrat. Pour connaître la décision prise à ce sujet par l'assureur, il convient de se reporter au courrier de notification.

Michel Bersano, expert.

P.J. :
Croquis n°1



IT

La mission réalisée ne relève pas d'une mission de maîtrise d'œuvre ou d'une mission d'architecte



Ne laissez fonctionner le moteur d'un véhicule pendant un arrêt prolongé.

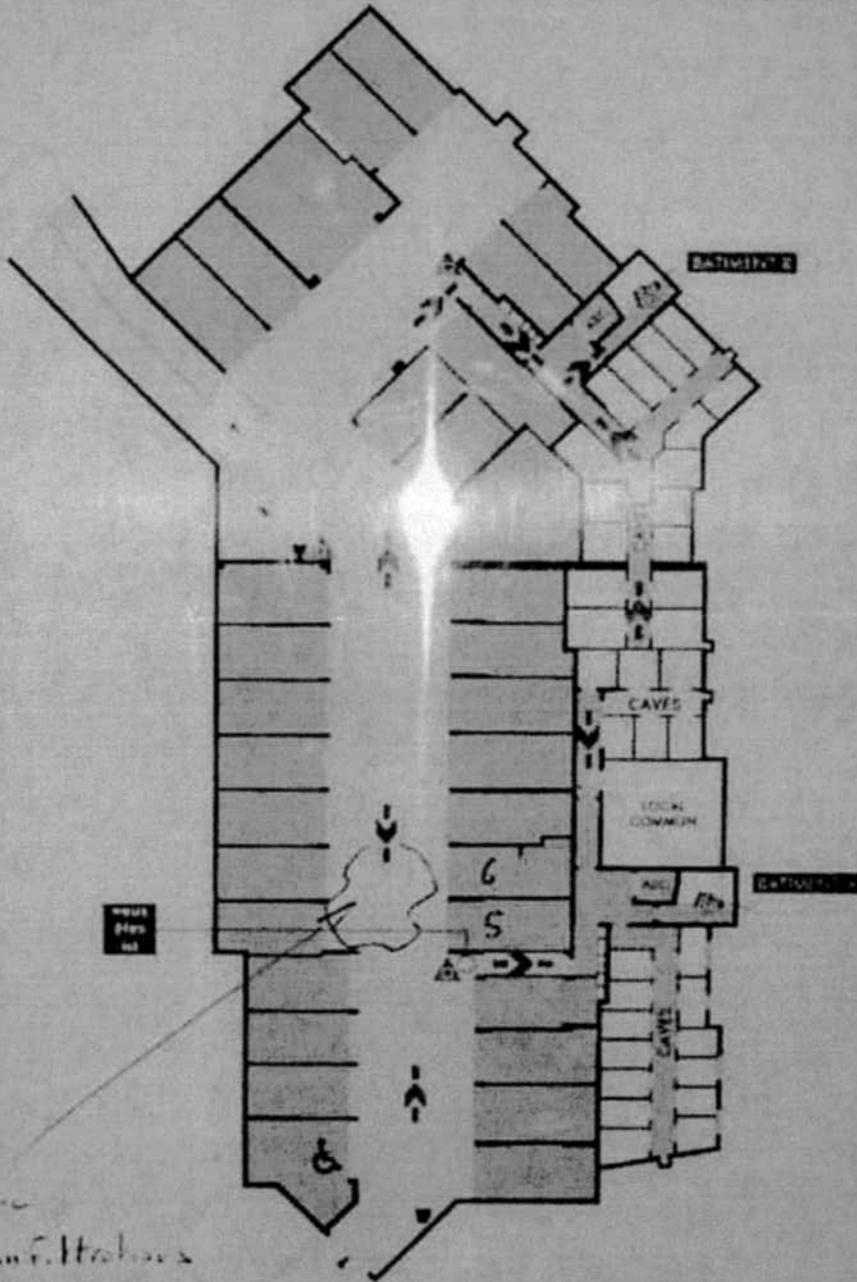
ADRESSE DU CENTRE DE SECOURS LE PLUS PROCHE

Composez le

Ne gardez pas votre
voiture sans vous
pendant un arrêt prolongé.

Plan d'évacuation du Sous-sol

MARIVAUX G
BÂTIMENT



Zone non filtrante